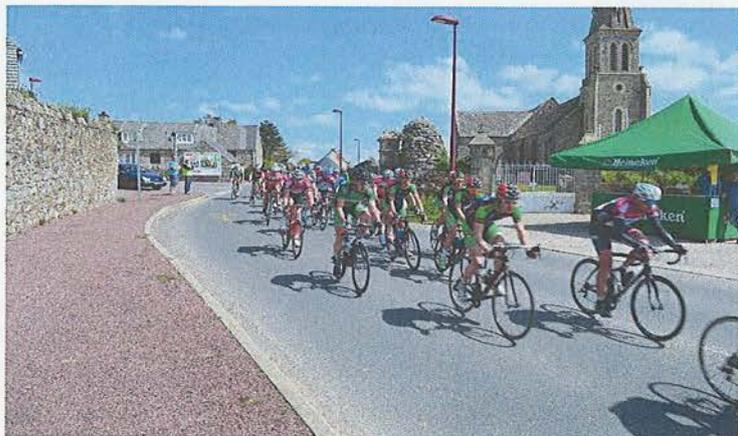




BULLETIN MUNICIPAL



HELLEVILLE

2015

Les dates à retenir pour 2015

Vendredi 8 mai	Cérémonie du 8 mai - Les Pieux
Dimanche 31 mai	Repas champêtre par la Société de chasse Pot de la fête des Mères
Vendredi 5 juin	Réunion publique animation Tour de France 2016
Dimanche 7 juin	Vide-greniers sur le terrain communal, par le Comité des fêtes « Les Vivrots »
Dimanche 14 juin	A2H Nature : randonnée, trail et VTT, par l'A2H, stade d'Héauville
Samedi 20 juin	Fête de la Musique sur le terrain communal, par la Malle à Pestacle
Samedi 27 juin	Spectacle de fin d'année, par Bouger à Helleville, salle du Rafiot à Flamanville
Dimanche 28 juin	Kermesse des écoles, par l'APE, stade d'Héauville
Jeudi 20 au Dimanche 23 août	Course cycliste Championnat de France de l'Avenir
Dimanche 20 septembre	Repas champêtre sur le terrain communal, par le Comité des fêtes « Les Vivrots »
Samedi 26 septembre	Repas des aînés
Mercredi 11 novembre	Cérémonie du 11 novembre à 9 h 15 à la mairie

Edito du Maire

Chères Hellevillaises, Chers Hellevillais,

En premier lieu, je souhaite au nom de l'équipe municipale, vous remercier pour votre confiance au cours des dernières élections ; nous nous sommes attachés au cours de cette première année à intégrer les nouveaux élus aux rouages administratifs et nous avons assuré la continuité des dossiers en cours.

La salle de convivialité est un sujet très attendu ; l'équipe a demandé à l'architecte de retravailler la dernière esquisse en adéquation avec la Communauté de Communes afin d'optimiser les futures places de stationnement, la sécurisation du bus pour l'accès à l'école... Cette démarche a permis aux nouveaux élus de s'approprier le projet. Actuellement nous sommes à la phase d'avant-projet définitif.

Sur le plan scolaire, l'effectif est rassurant pour la rentrée prochaine, mais restons vigilants. La mise en place des temps d'activités périscolaires pour la rentrée 2014-2015 dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires a été confiée au centre de loisirs Canton Jeunes de Flamanville. Nous tirons actuellement les premiers enseignements de leur mise en place ; peu de retour négatif sur la qualité des activités, hormis une fatigabilité des plus jeunes. Nous avons des réunions de coordination avec Canton Jeunes pour permettre d'améliorer ce point précis.

Les travaux et les chemins ruraux sont des sujets qui reviennent régulièrement dans l'actualité de la commune. Croyez moi que nous nous efforçons en permanence de trouver l'adéquation entre les travaux à réaliser et le budget de la commune. Une programmation précise est nécessaire afin de pouvoir lisser ces travaux sur le mandat sans affecter le budget de la commune. Comme vous le savez, les dotations de l'Etat pour les communes diminuent, et si nous souhaitons réaliser nos projets il est nécessaire d'avoir une approche pragmatique.

Fort heureusement, nous avons des associations très dynamiques sur la commune et de nombreux bénévoles qui s'attachent à aider à l'occasion ces associations. Vous trouverez d'ailleurs dans le bulletin une présentation de chaque association ainsi qu'un planning des différentes manifestations sur la commune.

Bonne lecture

Le Maire,
Jean-François Lamotte

Présentation de la nouvelle équipe municipale



Jean-François Lamotte, Maire



Sylvain Lacour, 1^{er} Adjoint



Jean-François Lahaye, 2^{ème} Adjoint

Les Conseillers municipaux



Christophe Caillot



Bernard Chardot



Christel Couppey



François-Xavier Couppey



Marylène Guiffard



Séverine Herbert



Patrice Lecesne



Bernard Olivier

Participation aux commissions

L'équipe municipale se répartit par groupes de travail appelés commissions.

Voici une présentation de ces commissions :

Finances	Jean-François Lamotte Jean-François Lahaye Sylvain Lacour	Christel Couppey Bernard Olivier
Personnes âgées	Jean-François Lamotte Marylène Guiffard	Séverine Herbert
Ecoles, garderie; périscolaire	Jean-François Lamotte Sylvain Lacour Christel Couppey	François-Xavier Couppey Marylène Guiffard Séverine Herbert
Bâtiments, travaux	Jean-François Lamotte Jean-François Lahaye Christophe Caillot Patrice Lecesne	Bernard Chardot François-Xavier Couppey Bernard Olivier
Chemins, voirie	Jean-François Lamotte Sylvain Lacour	Bernard Chardot Christel Couppey
Liste électorale	Jean-François Lamotte Sylvain Lacour	Jean-François Lahaye Marylène Guiffard
Communication	Jean-François Lamotte Sylvain Lacour	Jean-François Lahaye Séverine Herbert
Lien associations	Jean-François Lamotte Sylvain Lacour	Jean-François Lahaye Bernard Olivier
Appel d'offres	<u>Titulaires</u> : Sylvain Lacour Jean-François Lahaye Bernard Olivier	<u>Suppléants</u> : Christophe Caillot Bernard Chardot Christel Couppey
CCAS	Jean-François Lamotte Bernard Chardot Christel Couppey	Marylène Guiffard Séverine Herbert
Fleurissement	Jean-François Lamotte Jean-François Lahaye Christophe Caillot	François-Xavier Couppey Marylène Guiffard
Impôts	Jean-François Lamotte Sylvain Lacour	François-Xavier Couppey Marylène Guiffard
Fêtes et cérémonies	Toute l'équipe municipale	
Salle de convivialité	Toute l'équipe municipale	

Infos de la mairie

Secrétariat de la mairie

Depuis le 1^{er} janvier 2015, une nouvelle secrétaire de mairie vous accueille : il s'agit de Mme Mireille Phelippeau.



Important : les horaires d'ouverture au public de la Mairie ont changé depuis le 23 février 2015. Dorénavant, le secrétariat sera ouvert :

Le mercredi matin de 8 h à 11 h et le vendredi après-midi de 15 h à 19 h

Réservation de la salle Saint-Pierre

Si les associations souhaitent réserver la salle Saint-Pierre, il leur suffit de contacter Mme Séverine Herbert au 02.33.53.07.41 qui leur indiquera les disponibilités et leur remettra les clefs.

Démographie 2014

Les naissances :	Léane Travert, née le 21/06/2014 Lise Bonnemains, née le 13/09/2014 Dorian Couppey, né le 02/11/2014 Arthur Morand, né le 14/11/2014 Soraia Reis Silva, née le 24/11/2014 Théo Gambier, né le 27/12/2014
Les décès :	Gérard Lebredonchel, le 12/05/2014 Pierre Hainneville, le 23/05/2014 Juliette Levavasseur, née Crosville, le 18/06/2014 Serge Vincent, le 19/07/2014
Les mariages :	Fabrice Barbier et Elodie Billy, le 17/05/2014 Christel Couppey et Maria Da Silva, le 14/06/2014

Mieux vivre ensemble à Helleville

Pour le bien-être de tous les habitants, il est utile de rappeler quelques règles de bon voisinage :



Animaux en divagation

Vous avez un animal ? Vous l'aimez ? Faites-le aimer par tous ! Les chiens et les chats font partie de notre quotidien, aussi il appartient à tous qu'ils soient source d'agrément et de satisfaction, et non de crispation et de nuisances lorsqu'ils sont en divagation sur nos routes ou sur le terrain de nos voisins.



Les nuisances sonores

Les bruits de voisinage sont provoqués directement par des personnes ou par l'intermédiaire d'objets bruyants ou d'animaux (chiens, basse-cour, ...), et peuvent générer du stress. Il peut s'agir de conversations fortes, de la pratique d'instrument de de la musique, de diffusion de sons ou de la musique (chaîne hi-fi, TV), de chiens, de volailles, de tondeuse, ...

Concernant le jardinage, voici un rappel des horaires à respecter pour les tontes de pelouses :

Jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

Samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Dimanche et jours fériés : de 10 h à 12 h

Conformément à l'arrêté préfectoral n° 97-159 du 27 mars 1997

Les containers de recyclage : les bonnes pratiques



Suite à la visite lors du conseil municipal de l'ambassadrice du syndicat mixte Cotentin Traitement, il nous est apparu judicieux de refaire un point sur les bonnes pratiques en matière de tri sélectif. Tout d'abord, il est important de rappeler que le cigle vert que nous

retrouvons sur les emballages  est le symbole de la responsabilité des entreprises qui financent le dispositif de collecte, de tri et de recyclage des emballages ménagers et non la mise dans les containers de manière systématique.

Maintenant sur la plupart des emballages, il est indiqué ce qu'il faut en faire : soit le recycler soit le jeter.

Les gros cartons d'emballages n'ont pas leur place dans les containers jaunes. Ils doivent obligatoirement être déposés à la déchetterie de Les Pieux dans les bacs prévus à cet effet. En pratique, ne doivent être mis dans les bacs que les bouteilles plastiques, les bouteilles de style tétra brick, les boîtes métalliques de conserves, le papier et les magazines et le carton fin d'emballage (par exemple le paquet de purée). Tout le reste doit partir dans la poubelle classique.

Pour le verre, ne doivent pas être mis dans le bac les couvercles des bocaux et les capsules de bouteilles et également le verre cassé : que le verre entier est admis. Par exemple si vous cassez un verre, il n'a rien à faire dans le bac de recyclage, il doit aller dans la poubelle classique car visiblement il contient des matières toxiques que les usines de traitement ne peuvent recycler.

Depuis peu, nous avons un nouveau container, il s'agit d'un bac de recyclage du textile destiné au Relais Enfant.



Enfin un rappel de civisme : il est formellement interdit de déposer ses sacs poubelles près des bacs lorsqu'on a oublié de les mettre au ramassage du mercredi matin.

Voilà un rappel succinct des bonnes pratiques. Pour ceux qui voudraient plus d'informations pour pouvez vous rendre sur le site www.cotentin-traitement.org et sur le site de la Communauté de communes des Pieux www.cc-lespieux.fr .

Du nouveau à Helleville

La piste de pump track

Un pump track qu'est-ce que c'est ?

Le mieux c'est de voir rouler quelqu'un dans celui de Helleville pour en comprendre le principe. Ce qui semble être la meilleure définition, c'est qu'un pump track est une piste de BMX avec des bosses ; c'est une succession de rollers et de virages relevés, agrémentés éventuellement de jumps en table ou en transferts.

L'idée est que l'on ne pédale jamais dans un pump track, on utilise les mouvements de terrain pour pomper grâce à l'action des bras et des jambes (flexion/extension) mais également les déplacements de centre de gravité liés à l'équilibre antéro-postérieur, c'est à dire en gros l'action de passer les fesses derrière la selle puis de tirer sur les bras pour ramener le corps en avant. Bref, on pompe et c'est assez épuisant.

En termes d'effort, c'est assez proche du classique exercice des pompes (justement !) mais le plaisir en plus, et ça c'est un sacré moteur pour se surpasser !

Venez essayer, un VTT conviendra !



Le printemps 2014 à vu la création d'un pump track à Helleville, sur le terrain communal à côté de la Mairie.

L'idée est venue suite à une demande d'enfants de la commune qui voulaient une piste pour pratiquer du BMX ou du skate. Cette demande a été examinée en conseil municipal et avec l'aide du Vélo Club Cantonal des Pieux et des subventions du conseil général dans le cadre du contrat de territoire, le terrain de pump track a vu le jour.

Afin d'agrémenter cet espace de loisir, un aménagement des abords est en cours de réflexion, l'inauguration aura lieu cette année, la date vous sera communiquée prochainement.

Le Tour de France 2016

Depuis quelques années, l'association A2H organise une course de vélos sur les communes de Héauville et Helleville ; fort de ce dynamisme local et cantonal vis-à-vis du cyclisme, le canton des Pieux sera en 2015 le terrain des championnats de France Avenir (minimes, cadets, juniors, espoirs hommes et femmes) les 20, 21, 22 et 23 août 2015. Dates à retenir !

Ces championnats seront l'occasion de voir les champions de demain et feront le lit de la venue du Tour de France 2016 dans la Manche. Trois étapes sont programmées sur le département dont la deuxième étape le dimanche 3 juillet 2016 entre Saint Lô et Cherbourg.

Au cours de cette étape, les coureurs du Tour de France 2016 auront le plaisir et nous la chance, de les voir passer dans notre commune. Historique !!!

Ils viendront de Siouville-Hague par la RD4 pour tourner au Calvaire vers Vasteville. Nous aurons donc la chance de voir passer la caravane et les coureurs du Tour de France.

Lors d'une séance de conseil municipal j'ai souhaité que l'on puisse déjà travailler sur cet évènement mondial qui passera par Helleville. En effet il est important de bien préparer cette journée sur le plan image-communication-animation... faire que cet évènement soit un moment de convivialité, de cohésion et surtout festif.

Alors nous avons décidé de travailler très en amont de cet évènement pour mieux le préparer : nous vous proposons une réunion publique le vendredi 5 juin 2015 à 18 h 30 dans la salle St Pierre.

L'ensemble de la population est convié. L'organisateur du Tour fixe un cadre des animations autour du passage. Il s'agit de recenser et de mutualiser les différentes idées d'animation pour le passage du tour de France.

Je souhaite que cette démarche émane des Hellevillais et lors de cette première réunion j'espère que nous serons nombreux à y réfléchir.

Jean-François Lamotte

Circuit du dimanche 3 juillet 2016 : Saint-Lô / Cherbourg Octeville



La chronique Paroissiale

Helleville, avec Héauville, Siouville, Tréauville et Flamanville forment la Paroisse Saint GERMAIN.

L'abbé Gazengel y continue son ministère, mais comme « prêtre auxiliaire ». Il réside au presbytère de Flamanville, 1, rue de la Coquaise, mais c'est l'abbé Jacques Haupais qui est le curé des 2 paroisses : Notre-Dame des Pieux et saint Germain. Son presbytère se trouve 2 place Saint Clair à Les Pieux.

Mme Léo Contreiras est animatrice pastorale : elle organise les catéchismes pour les élèves des classes primaires, à partir de 8 ans pour les 5 communes.

Le catéchisme a lieu le lundi (CM2) et le mardi (CM1) de 17h à 18h, au 27 rue du Château, place de la Mairie de Flamanville.

Les élèves de 6ème des 2 collèges se réunissent à la salle Jeanne d'Arc, à Les Pieux, le vendredi à 17h. Et des rendez-vous sont organisés pour les plus grands : cette aumônerie est assurée par Mme Laurence Deperiers que vous pouvez contacter au 02 33 04 85 58.

Chaque dimanche, la Messe est célébrée à l'église de Flamanville à 10h 30.

Mais l'église d'Helleville est ouverte chaque jour, grâce à un voisin qui a proposé d'assurer ce service. On y célèbre Baptêmes, Mariages et Obsèques.

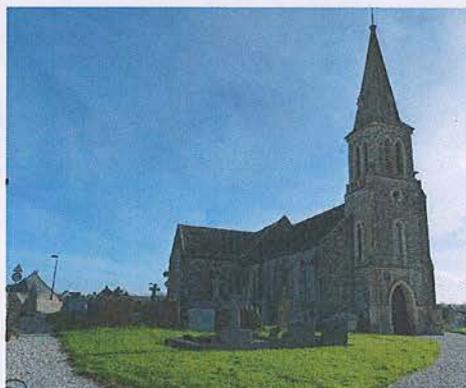
Dans la plupart des paroisses, des Officiants laïcs sont délégués pour assurer la liturgie des obsèques en l'absence du prêtre : Gérard Brisset a accepté cette mission pour notre paroisse.

Chaque été, 2 Messes rassembleront Paroissiens et Estivants hors de l'église :

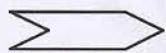
- le dimanche 2 août, à Port-Diélette à 10h 30
- le samedi 15 août (Assomption) à Siouville-Plage (les Banques) à 10h 30.

PLEIN VENT est un mensuel des paroisses des Pieux, Flamanville et Beaumont-Hague.

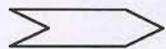
Site internet pour les 2 paroisses de notre canton : <http://paroisse-nd-lespieux@cef.fr>



Les associations d'Helleville



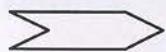
L'APE (Association des Parents d'Elèves)



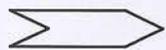
L'A2H



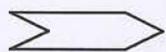
Bouger à Helleville



La Société de chasse



Les Anciens Combattants



Le Comité des Fêtes « Les Vivrots »



La Malle à Pestacle

L'Association des Parents d'Elèves du RPI Héauville-Helleville « Hellhéau Les Petiots »

Le Bureau :

Présidente : Aurélie Lelandais (06.48.37.11.93)

Vice-président Helleville : Fabrice Lohier

Vice-président Héauville : Sandrine Hamel

Trésorière : Christiane De Smet

Trésorier Adjoint : Mickaël Cosnefroy

Secrétaire : Anne-Lise Coustry

Secrétaire Adjointe : Séverine Herbert



L'association a connu une très bonne année, marquée une fois de plus par la bonne humeur. Différentes manifestations ont été organisées, permettant le financement des activités des enfants du RPI de Héauville/Helleville.

Ainsi, 14 ventes de pains au chocolat et de croissants ont été réalisées, par les membres de l'APE et quelques parents à la sortie des écoles de Héauville et de Helleville.

Cette année encore pas moins de 400 brins de muguet ont été vendus le 1^{er} mai, et une vente de fleurs a eu lieu au printemps.

L'APE a également tenu la buvette lors de la course de vélos organisée par l'A2H. Le temps magnifique a permis une excellente fréquentation du stand.



Buvette APE course de vélo A2H



Kermesse terrain communal

Mais les recettes de l'association proviennent surtout de la kermesse. Celle-ci avait lieu sur le terrain communal d'Helleville, lieu idéal au niveau de la sécurité. 180 personnes étaient présentes au méchoui. Le beau temps a participé au succès de cette manifestation.

Cette année des adolescents, anciens élèves du RPI, ont donné un coup de main, ce qui était très convivial.

Cette grande journée a continué avec l'ouverture des stands et autres jeux. 1400 billets de tombola ont été vendus.

Le « marché gourmand » de Noël a permis de déguster crêpes et gâteaux, boissons pour les enfants, et vin chaud pour les parents.

Le Père Noël n'a pas oublié de venir rendre visite à nos élèves et a offert les cadeaux choisis par l'équipe pédagogique, ainsi qu'un goûter à tous les enfants.

Cette année, l'APE a proposé à la vente des sacs isothermes décorés de dessins des enfants des 4 classes représentant des bonhommes de neige.



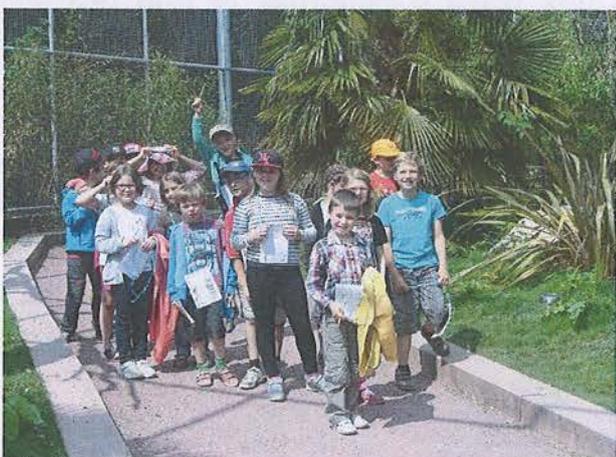
Visite du Père Noël avec les petits



Le Père Noël chez les grands

Le goûter de Noël s'est déroulé dans la salle communale de Héauville. Les petits ont rencontré le Père Noël dans la matinée, et les grands dans l'après-midi. Tous avaient préparé divers chants à l'attention du Père Noël.

L'ensemble des activités proposées permet de financer les sorties des enfants. Cette année, les CM ont visité les plages du débarquement et Festyland sur deux jours, les CE se sont rendus à Ludiver et Jurques tandis que les plus jeunes se rendaient à Gouville sur mer pendant deux jours. Les maternelles se sont rendus à la Ferme des 5 saisons et au parc animalier de Montaigu-la-Brisette.



Sortie des CE à Jurques



Sortie des CM plages du Débarquement

Beaucoup de bénévoles ont aidé aux diverses ventes, mais aussi à monter le chapiteau ou les stands. Les membres du bureau remercient chaleureusement toutes ces personnes.

Association Héauville-Helleville

Le Bureau :

Président : Patrick Herbert (02.33.53.07.41)

Vice-président : Jeanne-Marie Tesson

Secrétaire : Florence Lohier

Secrétaire Adjoint : Alain Guérin

Trésorier : Anthony Auguin

Trésorier Adjoint : Rémy Mesnil

Membres : Christel Couppey, Jean-François Lamotte, Daniel Lemoigne et Guy Maurice



Après plusieurs organisations successives, l'A2H a souhaité donner un nom à sa course cycliste. C'est ainsi que l'année 2014 a vu la création de l'A2H Classic.

La journée du 3 mai a débuté par l'organisation d'une épreuve pour les écoles de cyclisme rassemblant plus de 80 enfants de 7 à 12 ans.

Elle se poursuivait par l'épreuve principale qui, avec 72 coureurs au départ comptait pour le Championnat de la Manche des Espoirs, 1ère, et 2ème catégories, pour le challenge Skoda ainsi que pour le Trophée de la Manche.

Sous le soleil du Cotentin, c'est Guillaume Faucon du Team Briquebec Cotentin qui l'emportait après un long mano à mano avec le licencié du CC Nogent/Oise, Marc Fournier. Il prenait du même coup la tête du trophée de La Manche et du challenge Skoda.

Une fois encore, le succès de cette journée est le fruit de notre collaboration avec le VCC Les Pieux, du soutien des communes et de nos indéfectibles partenaires.

Comme à l'habitude, les nombreux bénévoles ont assuré la sécurité sur les routes et les associations des 2 communes, l'APE, le comité des fêtes d'Helleville, le club des aînés d'Héauville ainsi que Bouger à Helleville se sont chargés des stands (buvette, grillades,...).

L'A2H Classic
Helleville-Héauville

1, 2, 3, juniors, dep 1, 2
Championnat de la Manche 1, 2 et espoirs - Trophée de la Manche
1^{ère} épreuve du Trophée SKODA

Samedi 3 mai 2014

Départ : Helleville 14h20 Arrivée : Héauville 17h15
11 tours de 11,1 km : 122,1 km

LA PRESSE
Bureau de presse: Chemin de la Ferme
A partir de 11h dans la salle d'attente - Bricquebec, Piquet et Briquebec
Une organisation de l'A2H et du V.C.C. Les Pieux

Groupama Škoda Korian
TAKI THOMINE LATITUDE CML
PLAST TRAVAIL PUBLICS
LE MARCHAND SGS
bleu



Départ championnat de la Manche

La saison s'est poursuivie par l'organisation, le 21 septembre de l'A2H Nature. Cette nouvelle manifestation basée sur la randonnée et la course nature avait pour objectif de faire découvrir les chemins, dunes, landes et bocages de notre région. Trois circuits de 7, 12 et 20 km ont été tracés pour l'occasion et ce sont 200 participants, petits et grands qui ont répondu présents à cette organisation. L'A2H Nature avait également pour but de soutenir l'Association des Pédiatres et Puéricultrices de Cherbourg (APPC) en lui versant les bénéfices de la manifestation.



Départ de la rando 7 kms



Le trail 20 kms

L'année s'est terminée, par la présence de l'A2H aux traditionnelles foulées de la Presse de la Manche. Avec 18 participants répartis dans les différentes catégories, on soulignera d'ailleurs la très belle 5^e place de Larry Lamotte dans la catégorie Benjamins.

2015 verra une nouvelle édition de l'A2H Nature qui aura lieu le 14 juin. Comme en 2014, vous pourrez parcourir les chemins environnants en marchant, en courant, et pourquoi pas en VTT...de belles balades en perspectives !

En ce qui concerne le cyclisme, cette année, l'A2H a décidé de s'associer à l'évènement majeur du canton : les championnats de France de l'Avenir.

Cet évènement de portée nationale qui aura lieu du 20 au 23 août regroupera plus de 600 coureurs, jeunes et féminines, venant de 30 comités d'organisation. Nous aurons la chance de les voir cheminer sur les routes d'Helleville, Héauville et Vasteville.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'organisation de cette manifestation qui intervient comme une répétition avant le tour de France 2016.

Bouger à Helleville

Le bureau :

Présidente : Catherine Bollut (06.88.98.28.40)

Vice Présidente : Florence Bourdet

Secrétaire : Déborah Worsdale

Trésorière : Mélissa Demange

Vice Trésorière : Amandine Bollut



Les activités ont repris depuis le mois de septembre avec, cette année, un petit plus : un groupe d'adultes qui se retrouvent tous les mercredi soir pour un moment de détente avec des mouvements de gym douce et parfois quelques pas de danse.

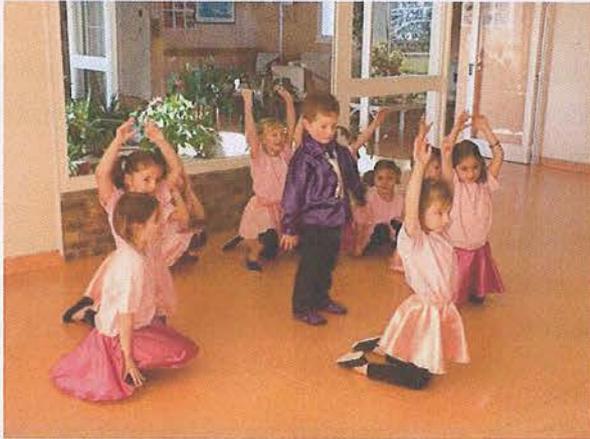
Les jeunes sont encore plus nombreux puisque nous accueillons 4 groupes d'environ 12 enfants chacun.

- Petits : 3-6 ans
9 filles et 1 garçon
L'animatrice est Amandine B.
- Moyens : 6-10 ans
13 filles
L'animatrice est Amandine B.
- Grandes
13 filles
Les animatrices sont Mathilde B. et Tamra L.
- Ados
12 filles
L'animatrice est Florence B.



Représentation à la
MAPAD de Flamanville

Comme les années précédentes, nous avons participé au Téléthon début décembre. Nous ferons une représentation au Foyer Résidentiel des Pieux le 19 février, une représentation à la MAPAD de Flamanville pendant les vacances de Pâques. Nous vous donnons rendez vous pour notre spectacle de fin d'année le samedi 27 juin au Rafiot à Flamanville.



Le groupe des petits 3 - 6 ans

Le groupe des ados



Spectacle de fin d'année à l'auditorium de l'école de musique

La Société de chasse

Le Bureau :

Président : Eric Caillot (06.81.03.85.22)

Vice- Président : Philippe Lecanu

Trésorier : Henri Guiffard

Membres : Daniel Lejuez, Dominique Levavasseur, Yann Lepelletier, Sébastien Lecanu

La saison de Chasse 2014-2015 s'est passée sans problèmes particuliers. Une Assemblée Générale à eu lieu en septembre 2014, à l'ordre du jour le bilan moral et financier, des questions diverses et la réélection du Bureau. La Société compte 13 chasseurs.

La Société a organisé son traditionnel repas champêtre au mois de juin 2014 avec un bilan mitigé faute de participants. Ce repas permet, bien sûr, de subvenir aux besoins de l'Association, mais aussi de tisser un lien entre nouveaux et anciens habitants de la Commune.



La buvette



Les stands de jeux

Les convives à table



La Société remercie tous les propriétaires qui de nouveau, nous ont accordé leur confiance lors du renouvellement de cessions au début de l'année 2015.

Une date à retenir : Repas organisé par la Société le dimanche 31 mai 2015. Réservations et renseignements au : 06-81-03-85-22 (Président) ou prendre contact avec un membre du bureau.

Les Anciens combattants

Le bureau :

Président : Marin Simon

Membres : Jean-Baptiste Laurent, Marcel Travert, Yves Lepelletier, Claude Lamotte, Louis Lebourgeois

En 2014 : organisation de la cérémonie du 8 mai pour les 15 communes du canton, organisation du 11 novembre pour les communes de la paroisse St Germain

Cette année, on a pu déplorer le décès de Pierre Hainneville, ancien combattant, membre actif de l'association.



La cérémonie du 8 mai : cortège des Anciens Combattants



La cérémonie du 8 mai : Dépôt de gerbes au Monument aux Morts

Le président remercie les membres de l'association, la municipalité et la directrice du RPI Héauville-Helleville ainsi que les enfants pour leur présence et leur investissement auprès de l'association.

Rendez-vous pour les cérémonies 2015.

Le comité des fêtes « Les Vivrots »

Le bureau :

Président : Christophe Caillot (06.71.53.21.39)

Secrétaire : Marianne Chardot

Trésorière : Françoise Travert

Ainsi que Christel Couppey, Emmanuel Couppey, André Leclerc, Nathalie Leclerc, Fabien Rault et Vincent Travert.

Les manifestations 2014

➤ 03 mai : nous avons tenu un stand de saucisses et frites lors de la course cycliste.

➤ 1er juin : Nous avons organisé notre traditionnel vide grenier et avons accueilli de nombreux exposants.



Le vide-grenier sous le soleil

➤ 31 août : Le repas champêtre a été un très gros succès également avec plus de 110 participants qui ont apprécié le gigot cuit en plein air au feu de bois.

Nous remercions toutes les personnes qui nous apportent leur aide lors de nos différentes manifestations.

Programme 2015

Dimanche 7 juin 2015 : Vide grenier

Dimanche 20 septembre 2015 : Repas champêtre

La malle à spectacle

Fraîchement déménagée à Helleville en 2011, notre association a vu le jour à Equeurdreville en 2008.



Mise en lumière spectacle de danse et chorale à l'Agora d' Equeurdreville

Fondée par des passionnés, musiciens, techniciens, elle a pour but de produire des groupes musicaux sur scène ou en studio, ainsi que toutes prestations techniques dans le domaine du spectacle.



Depuis plusieurs années, mixage du son live pour le groupe A fond d'Caie



Mixage du son live de Mickaël Jones au QG de Cherbourg

En 2015 à Helleville :

Notre premier projet sur la commune est l'organisation de la première édition de la fête de la musique. Si la météo est clémente le samedi 20 juin, une scène sera installée sur le terrain communal derrière l'école pour y accueillir quelques groupes locaux.

Vous retrouverez le comité des fêtes « Les Vivrots » qui assureront les grillades sur place. Merci à eux pour ce coup de main ...

Contact :

Grégory Lecalot, Président
lamalleapestacle@hotmail.fr
06 11 64 17 96



Merci à l'accueil que vous réservez à notre projet, dans l'espoir que nous passions un moment convivial.

Un peu d'histoire ...

L'histoire des Maires de France

1- La fonction et les pouvoirs

En France, le maire est élu par le conseil municipal, pour un mandat de six ans renouvelable. La fonction de maire ne peut être exercée que par un citoyen français titulaire de ses droits civils et civiques. Il est secondé par des adjoints également élus par le conseil municipal en son sein.

Les maires français ont un rôle important car ils assurent une double fonction, en étant à la fois agent de l'État et agent de la commune en tant que collectivité territoriale. Ils exécutent les délibérations du conseil municipal, qu'ils président et dont ils fixent l'ordre du jour, mais disposent aussi de pouvoirs propres importants, en matière d'urbanisme, de police administrative (ordre public) et de personnel dont ils assument le recrutement et la direction, notamment.

Les fonctions de maire donnent lieu à l'attribution d'une indemnité fixée selon la taille de la commune et votée par le conseil municipal.

2- L'histoire

La notion de maire, fait son apparition au XI^{ème} siècle avec la naissance des communes, lorsque celles-ci sont reconnues administrativement et juridiquement. On appelle le maire à cette époque soit pair, échevin ou conseiller, il administre le village pour le compte d'un seigneur, il est nommé par celui-ci. Il acquiert ensuite les fonctions de juge, prévôt, procureur fiscal et collecte les revenus du roi dans sa circonscription.

1789 à 1799 : la révolution française bouleverse l'organisation établie, c'est l'avènement de la 1^{ère} république.

A partir de 1791, le maire est un agent municipal et n'est plus nommé par les seigneurs, mais élu au suffrage direct pour deux ans par ceux qui payent au minimum 3 jours de salaire par an en Impôts sur la commune.

1799 à 1848 : la France subit des régimes politiques divers, le consulat, l'empire, la restauration de la monarchie et pour finir par une monarchie constitutionnelle avec Louis Philippe. Pendant cette période les maires ne sont plus élus mais nommés par le pouvoir (par exemple sous le second empire c'est le préfet qui nomme le maire).

De 1848 à nos jours le maire est élu par les conseillers municipaux,

Une recherche des maires de la commune à été faite depuis la révolution Française, le tableau suivant en témoigne.

Les Maires de Helleville

Dates de fonction	Nom et Prénom
1791 - 1792	Desprez ?
1792 - 1796	Lecarpentier Marin
1796 - 1797	Lechevalier Jean
1797 - 1797	Desprez Nicolas
1797 - 1798	Lechevalier Jean
1798 - 1800	Desprez Nicolas
1800 - 1802	Lechevalier Jean
1802 - 1808	Leparmentier François
1808 - 1815	Lefillastre Jean-Baptiste
1815 - 1815	Desprez Jean-Baptiste
1815 - 1836	Toulorge Jean-Jacques
1836 - 1855	Leparmentier Jean
1855 - 1889	Belhoste Jean-Baptiste
1889 - 1912	Toulorge Edmond
1912 - 1920	Olivier Maximilien
1920 - 1929	Crosville Aristide
1929 - 1942	Toulorge Louis
1942 - 1945	Crosville Aristide
1945 - 1947	Nicollet Louis
1947 - 1971	Toulorge Marin
1971 - 2008	Hainneville Pierre
2008 -	Lamotte Jean-François

Le manoir d'Etoupeville



Au village d'Etoupeville, aux abords d'un ruisseau qui coule discrètement dans la vallée est situé un manoir qui autrefois était un château. Ce château était notamment pourvu d'une chapelle ainsi que de 2 tours d'escaliers dont une subsiste toujours, la tour d'escalier contient une belle arquebuserie de défense.

Le bâtiment principal et la tour (photo ci-dessus) dateraient du XII^e siècle. C'est une estimation du propriétaire au vu de l'imposante cheminée surmontée d'une grande arcade où devaient y être déposés le casque et la couronne. A l'origine, c'était une forte et riche demeure en U ouverte au sud.

A droite subsistent de vastes communs anciens, avec écuries, fenil, charreterie et au fond au nord, la demeure présente de très beaux éléments architecturaux. Malgré ses mutations, le château de Helleville présente, dans son cadre agreste, une vue élégante et fièrement nostalgique des siècles passés.

Aujourd'hui, c'est une propriété privée appartenant à Mme Corbet. Elle appartient depuis quelques générations à la même famille : la famille Belhote dont Mme Corbet est une descendante.

Le château d'Etoupeville fut construit au bord d'une ancienne voie romaine ; sous la pelouse on retrouve les énormes dalles de cette voie. D'ailleurs, en 1780, lors de travaux sur un mur du jardin, des ouvriers trouvèrent un énorme trésor composé de grands médaillons et de nombreuses monnaies d'or et d'argent frappées sous le règne de l'Empereur Constantin entre 323 et 339.

En 1777, fut construite une aile qui avançait plein sud jusqu'au niveau de la barrière que l'on aperçoit sur la photo. Cette aile fut démolie vers 1973.

Lors de la démolition, a été retrouvé un cadran solaire sur lequel est gravé "Jean L M 1777". Mme Corbet a fait le rapprochement avec un pichet en étain qu'ils possédaient où sont gravées les initiales "JLM".

Une cuillère a également été découverte, elle était scellée dans le mur, sûrement lors de la construction en 1777. Sur le manche de cette cuillère sont gravés trois écussons identiques composés d'une forme ovale en bas, d'un cœur au centre, et d'une couronne au-dessus le tout entouré de laurier.

Il s'agit sûrement des armoiries qui étaient gravées sur les piliers de chaque côté de la cheminée. Elles furent effacées au moment de la révolution, mais les traces sont encore visibles. On n'avait plus connaissance de ces armoiries jusqu'à ce que soit découverte cette cuillère.

Le château fut longtemps la propriété de la famille Du Moncel. On retrouve traces d'un Léobin Du Moncel, né vers 1530, Seigneur d'Etoupeville, décédé le 25 janvier 1588 et inhumé dans l'église d'Helleville.

En 1780, lors de la découverte des pièces d'or, il appartenait à une demoiselle Du Moncel.

Le plus célèbre de ses habitants fut sans doute le comte Alexandre Du Moncel, général du génie, ancien pair de France, commandeur de la Légion d'Honneur, chevalier de St Louis, né au château d'Etoupeville le 6 décembre 1784.

Il épousa la comtesse de Martinvast. Il avait deux passions, l'armée et l'agriculture. Le Comte décéda au château de Martinvast le 20 octobre 1861. Il fut inhumé au cimetière de Martinvast. Sa tombe, où sont gravées des épitaphes résumant sa vie, est toujours debout.

Jean baptiste Lecarpentier (1759-1829) député de la Manche

Né le 1^{er} juin 1759 au 9 hameau Quetteville 50340 Helleville de parents cultivateurs aisés Marin Lecarpentier et Suzanne Dellalée; il meurt le 27 janvier 1829 au Mont Saint Michel. Ses parents l'envoient étudier au séminaire à Valognes et il entre à 17 ans comme clerc chez un notaire de Valognes.

Maison de Jean Baptiste Lecarpentier en 1910



Maison Natale de Le Carpentier. (Etat Actuel)

Après ses études il épouse en 1787 Marie Françoise Binet et achète un cabinet d'huissier à Valognes. En 1790 il fonde avec quelques amis la Société des Amis de la Constitution affiliée aux Jacobins de Paris (du nom du couvent rue Saint Honoré à Paris où le club se retrouvait).

Retour sur le contexte historique

1788-1789 : la France est en crise suite à de mauvaises récoltes entraînant une hausse du prix du pain. Les 3 ordres (noblesse, clergé et tiers état) sont convoqués pour des états généraux.

Le 5 mai 1789 à Versailles : les députés du tiers état protestent contre le vote par ordre et non par tête et se constituent le 17 juin en Assemblée Nationale; des curés et des nobles les rejoignent. C'est la première Assemblée Nationale.

20 juin 1789 : le serment du jeu de paume; l'acte fondateur de la démocratie. Les députés du tiers état font le serment de ne jamais se séparer et de se rassembler partout où les circonstances l'exigent jusqu'à l'élaboration d'une constitution; préfigurant la séparation des pouvoirs il amènera la réunion des 3 ordres en une «Assemblée Nationale Constituante», dont sera issue l'abolition de la féodalité (4 août 1789), la déclaration des droits de l'homme et du citoyen (26 août 1789), et les grands principes de la Constitution (fin 1791).

4 mars 1790 : création des départements avec simplification de l'organisation territoriale.

21 juin 1790 : arrestation du roi Louis XVI à Varennes, il est ramené à Paris et placé sous la surveillance du peuple au palais des Tuileries.

11 avril 1792 : les monarques européens voient dans la révolution française une menace ; la France déclare la guerre à l'Autriche qui est ralliée par la Prusse.

11 juillet 1792 : la patrie est en danger ; l'assemblée constituante demande à tous les volontaires d'affluer vers Paris.

21 septembre 1792 : de nouvelles élections sont organisées à l'Assemblée au suffrage universel masculin. Jean Baptiste Le Carpentier est élu député de Valognes et il gagne Paris avec sa femme et ses deux enfants.

Cette nouvelle assemblée porte le nom de «Convention» ; la république est proclamée le 22 septembre 1792.

Lecarpentier se rallie aux Montagnards Robespierre, Danton et Marat, la gauche de l'Assemblée. Au procès de Louis XVI (déc. 1792-janv. 1793), 8 députés de la Manche sur un total de 13 votent la mort du roi, dont Lecarpentier.

21 janvier 1793 : exécution de Louis XVI, sa femme sera exécutée le 16 octobre 1793.

A partir de mars 1793 : la France a toutes les monarchies européennes contre elle. La convention ordonne la levée de 300 000 hommes pour servir l'armée française. Cette levée se fait par tirage au sort ce qui provoque des soulèvements ruraux aussitôt réprimés par la force.

Puis la convention vote la loi des suspects en septembre 1793 qui met en place une véritable terreur; tout rebelle pris les armes à la main doit être exécuté dans les 24 h.

La guerre de Vendée et la chouannerie terrorisent la population.

Aux difficultés militaires s'ajoutent les difficultés économiques et sociales. D'où l'envoi par la Convention de députés en mission dans les départements pour organiser la répression des activités contre-révolutionnaires et lutter contre les « accapareurs ».

Dans la Manche, 2 députés sont désignés : Lecarpentier, élu de Valognes, et Letourneur, élu de Granville. Lecarpentier revient donc dans son département natal en août 1793. Chargé d'appliquer la «loi des suspects», qui légalise la Terreur à partir de septembre 1793, Lecarpentier poursuit les nobles et les prêtres réfractaires (n'ayant pas prêté serment à la Constitution civile du clergé), les émigrés et leurs familles, les officiers suspectés de trahison, les spéculateurs, les déserteurs, les espions. La plupart des fonctionnaires de l'administration d'Ancien Régime sont écartés ou incarcérés.

A Granville, menacée par les royalistes en quête d'un port pour faire la jonction avec l'Angleterre alliée, Lecarpentier, à la tête de 5 000 hommes, met en déroute 20 000

Vendéens. A ce titre, il est représenté sur une peinture de Maurice Orange intitulée « Le siège de Granville (14 novembre 1794) » et exposée dans la salle du Conseil municipal de la mairie de Granville. La victoire de Lecarpentier accroît son prestige auprès du Comité de salut public qui lui confie de nouvelles missions, notamment à Saint-Malo également menacé de siège.

Lecarpentier est de retour dans la Manche en 1794. Le régime de la Terreur s'est encore durci. Les perquisitions et les arrestations reprennent. C'est le début des «fournées de la Manche» décrétées par le gouvernement, à Coutances puis à Carentan, Valognes et Cherbourg. Des dizaines de personnes sont promises à la mort qui seront sauvées par le 9 Thermidor.

La chute du «bourreau de la Manche»

La journée du 9 Thermidor (27 juillet 1794) entraîne la chute de Robespierre et de ses alliés jacobins. Lecarpentier rentre à Paris le 19 août 1794.

A la Convention, les accusations se multiplient contre Lecarpentier surnommé «le bourreau de la Manche». «On crie justice contre ce proconsul féroce qui fait ses délices des maux du peuple, contre ce buveur de sang français».

Le 23 mai 1795, Lecarpentier est déporté au fort du Taureau à Morlaix. Il n'y restera pas longtemps. Interné à Brest, il est bientôt libéré grâce à l'amnistie générale décrétée le 13 Vendémiaire (5 octobre 1795).

De retour à Valognes comme «huissier», Lecarpentier ne fait plus parler de lui jusqu'au vote de la loi sur les régicides le 12 janvier 1816. Contraint de s'exiler, il choisit l'Angleterre mais une tempête détourne son bateau sur Guernesey. Il rentre en France le 11 mars 1816, à Diélette. Bien que traqué, il parvient à se cacher pendant 3 ans dans le canton des Pieux jusqu'à son arrestation le 6 novembre 1819. Il meurt dans les cachots du Mont-Saint-Michel le 27 janvier 1829. Inhumé, après avoir été décapité, sur les bords du Couesnon, il est ensuite relevé et enterré au cimetière des Buternes à Ardevon. Son crâne, un temps conservé, a disparu au début du 20e siècle.

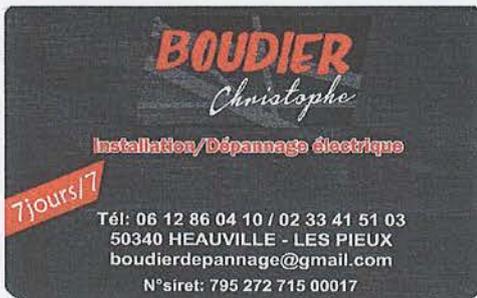
La figure de Jean-Baptiste Lecarpentier reste aujourd'hui controversée. Certains biographes le rendent responsable de toutes les exécutions qui ont eu lieu pendant sa mission et le décrivent tel un «arriviste sanguinaire, gonflé d'orgueil», motivé par la haine des aristocrates et des riches. C'est le «bourreau de la Manche».

D'autres historiens louent «le sauveur de Granville» et l'administrateur qui a accompli un énorme travail dans le département, en jetant notamment les fondations du 1er arsenal de Cherbourg. Selon eux, il s'est efforcé, dans un contexte difficile, d'appliquer les lois de la Convention afin de sauver la République et n'a prononcé aucun jugement sommaire.

Enfin, rappelons que son frère Augustin Lecarpentier (1762-1846), né et mort à Helleville, fut curé constitutionnel de Flamanville de 1791 à 1794. La maison natale de Jean-Baptiste Lecarpentier est en cours de rénovation située au 6 Hameau de Quetteville.

Renseignements pratiques

Les entreprises de la commune



BOUDIER
Christophe

Installation/Dépannage électrique

7 jours/7

Tél: 06 12 86 04 10 / 02 33 41 51 03
50340 HEAUVILLE - LES PIEUX
boudierdepannage@gmail.com
N°siret: 795 272 715 00017



TRAVAUX PUBLICS
TERRASSEMENTS - TRANSPORTS

Location d'engins avec chauffeur

Norbert VANTOMME

Le Calvaire
50340 HELLEVILLE

Tél. 02 33 04 15 28
Fax 02 33 04 12 01

SARL au Capital de 70.000 euros - SIRET 432 353 837 00010 - APE 851 A

Horaires d'ouverture : de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Fermé le jeudi après-midi et le samedi la journée



LATITUDE

Prenez le large avec votre bateau école agréé

Tant au dos !!

Formation permis bateau côtier, hauturier et certificat radio maritime.
Location de bateau à moteur, possibilité avec pilote en rade de Cherbourg, ballades en famille, reportages, départs de courses, départs de paquebots transatlantiques.
Location d'accessoires nautiques : remorques, bers, skis nautiques, bouée.

Philippe Omont
06 62 62 23 40 - 09 63 67 87 34
phil.omont@orange.fr
Rue Franche Comte 50100 Cherbourg-Octeville
La Rue N° 15 50340 Helleville

www.latitude-bateaquecole.com



BDL
Soins énergétiques et magnétisme
à domicile sur rendez-vous

8/10 Village de Quetteville
50340 HELLEVILLE

0689547531

DESVERGEZ-LAHAYE Bernadette

EN CAS D'ACCIDENT NUCLÉAIRE À LA CENTRALE DE FLAMANVILLE, ayez les bons réflexes

Edition 2012

EDF

REPUBLICAINE
à lire attentivement
et à conserver

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ
REPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE
DE LA MANCHE

DÈS L'ALERTE, PREMIER RÉFLEXE
se mettre à l'abri

SI LA PRÉFECTURE VOUS LE DEMANDE

→ Evacuez

→ Prenez de l'iode

EN CAS D'ACCIDENT NUCLÉAIRE, vous serez alertés et informés

1

1. PAR DES SIRÈNES FIXES
Début de l'alerte : 3 séquences de 9 min et 41 s séparées par un silence. Le son est modulé, montant et descendant.

2. PAR UN APPEL TÉLÉPHONIQUE
Un appel automatique sur le téléphone fixe de votre domicile, si vous habitez dans un rayon de 2 km de la centrale, vous donnera la conduite à tenir. Cet appel sera lancé automatiquement en même temps que les sirènes. Il vous présentera les premières consignes à appliquer.

3. PAR LES SERVICES DE SECOURS

4. PAR LA RADIO ET LA TÉLÉVISION
Branchez votre radio sur France Bleu Cotentin (130.4 MHz).
Allumez votre téléviseur sur France 3 Basse-Normandie.

« FIN DE L'ALERTE, IL N'Y A PLUS DE DANGER ! »
Le sirène émet un signal continu d'une durée de 30 s.
Les services de secours relaieront cette information.

DÈS L'ALERTE, mettez-vous à l'abri

» DANS UN BÂTIMENT CLOS (NE RESTEZ PAS DANS UN VÉHICULE!)
• Fermez portes et fenêtres.
• Arrêtez les ventilateurs mécaniques et les chauffages à combustion dans l'habitation.

ET

» ÉCOUTEZ LA RADIO ET LA TÉLÉVISION
• Laissez libre le réseau téléphonique pour les urgences.

» LAISSEZ VOS ENFANTS À L'ÉCOLE
• Ils seront à l'abri dans leur établissement scolaire et pris en charge par leurs enseignants.

» SI VOUS ÊTES AGRICULTEUR, VOUS DEVEZ AUSSI :
• Maintenir à l'abri les animaux dans des locaux fermés avec des aliments préconditionnés.
• Les laisser au pré s'ils sont éloignés de la ferme.

» PENDANT CE TEMPS, VOUS POUVEZ :
• Faire l'eau de toilette.
• Faire les boissons conditionnées en bouteille ou de brasse, y compris le lait.
• Consommer les produits entreposés à l'abri de domicile avant l'accident.

SI LA PRÉFECTURE VOUS DEMANDE d'évacuer

» RASSEMBLEZ VOS AFFAIRES INDISPENSABLES DANS UN SAC BIEN FERMÉ
N'oubliez pas : médicaments, papiers (identité, carte sécurité sociale, argent liquide, chèques...)

» COUPEZ LE GAZ, L'ÉLECTRICITÉ ET L'EAU
EMMENEZ VOS ANIMAUX FAMILIERS

» FERMÉZ LES VOILETS, LES FENÊTRES ET LES PORTES À CLÉF

» DES AUTOCARS, QU'IL VOUS EST VIVEMENT RECOMMANDÉ D'UTILISER, venant vers, prendre à proximité de votre domicile, aux points de regroupement prévus dans votre commune

» SI VOUS PRENEZ VOTRE VÉHICULE, SUIVEZ STRICTEMENT LES ITINÉRAIRES INDICUÉS.
» Vous ne pouvez pas conduire sur les routes-services.

SI LA PRÉFECTURE VOUS DEMANDE de prendre de l'iode

» LE COMPRIME D'IODE ÉVITE À L'IODE RADIOACTIF DE SE FIXER SUR LA GLANDE THYROÏDE
Le comprimé est à dissoudre dans une boisson fraîche, lait ou jus de fruit.

• Homme et femme, femme enceinte, enfant de plus de 17 ans = 2 comprimés

• Enfant de 9 à 12 ans = 1 comprimé

• Nourissons jusqu'à 36 mois = 1/2 comprimé

• Animaux domestiques = 1/4 de comprimé

» L'iode stable, présent à l'état naturel dans les aliments, ne présente aucun risque radioactif de se fixer sur la glande thyroïde.

» Les comprimés sont aussi distribués gratuitement par les pharmacies hospitalières dans un rayon de 10 km autour de la Centrale de Flamanville.

Les communes concernées par le Plan Particulier d'Intervention (PPI) DE LA CENTRALE DE FLAMANVILLE

» POUR CONNAÎTRE LE POINT DE RASSEMBLEMENT DE VOTRE COMMUNE, CONSULTEZ LE PPI À DISPOSITION EN MAIRIE.

COMMENT SE TENIR INFORMÉ ?

Le Plan Particulier d'Intervention est consultable dans votre mairie.

Pour toute information complémentaire :

- Préfecture de la Manche (Saint-Lô)
Tél. 02 33 75 49 50
www.manche.pref.gouv.fr
- Commission Locale d'Information
Tél. 02 33 05 90 48
www.cli-flamanville.fr
- Autorité de Sécurité Nucléaire
Tél. 02 31 46 50 42
www.asn.gouv.fr
- Centrale EDF de Flamanville
Tél. 02 33 78 77 77
n° vert : 0 805 400 333
www.edf.fr
www.edf.com
<http://flamanville.edf.com>